

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trois du mois d'avril 2024, s'est réuni à la salle des fêtes de Peyruis, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024  
Séance du 10 avril 2024

N°27

**Objet : Convention annuelle  
d'objectifs et financement 2024  
pour l'association Foire de la  
Lavande**

**Est nommé secrétaire de séance : Denis BAILLE**

### **Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°12), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

### **Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia

### **Etaient représentés :**

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
BASSET Françoise a donné pouvoir à BOYER Christian  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à CHALVET Gilles  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à PIERI Bernard  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
PAIRE Marie Claude, a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit  
PARIS Mireille a donné pouvoir à PEREIRA Georges  
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à BLANC Michel  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

### **Etaient excusés :**

AUZET Guy, BALIQUE François, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, PELESTOR, Michel REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

-----

**Le quorum est atteint.**

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur ACCIAI Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :**

Considérant que l'Association Comité Foire de la Lavande a initié et conçu un événement d'ampleur, la « Foire de la Lavande du Pays Dignois » ;

Considérant la stratégie de développement économique et touristique 2022-2026, le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial 2023-2026 et le programme d'actions Cœur de Ville (2023-2026) de Provence Alpes Agglomération ;

Considérant que cet événement s'inscrit dans les objectifs généraux de ces politiques publiques ;

Considérant que la convention d'objectif signée pour la période 2021-2023 est arrivée à échéance ;

Il est proposé que Provence Alpes Agglomération renouvelle son soutien financier au fonctionnement général de l'Association, pour la mise en œuvre de cet événement pour l'année 2024.

En signant la convention jointe à cette délibération, l'association « Comité Foire de la Lavande » s'engage à mettre en œuvre la 101<sup>ème</sup> édition de la Foire de la Lavande et Provence Alpes Agglomération s'engage à apporter son soutien financier à hauteur de 70 000 €, imputé sur le budget général de la collectivité.

A travers ce soutien, Provence Alpes Agglomération souligne la cohérence de l'évènement avec les politiques publiques qu'elle conduit actuellement en matière :

- D'attractivité touristique
- De revitalisation du centre-ville de Digne-les-Bains
- De soutien à l'économie locale
- De promotion des producteurs et artisans locaux
- De valorisation des communes membres
- De sensibilisation et pédagogie auprès du grand public sur les enjeux agricoles et d'alimentation durable

Il est proposé :

- D'approuver l'attribution d'une subvention de 70 000 € à l'association Comité Foire de la Lavande pour l'organisation de la 101<sup>ème</sup> édition de la Foire de la Lavande,
- D'approuver la convention d'objectifs et de financement telle que jointe et d'autoriser la présidente ou son représentant à la signer.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité des suffrages exprimés

*(Bernard TEYSSIER sort de la salle et ne prend pas part au vote)*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Denis BAILLE

PUBLIE LE : 22 AVR. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20240410-27\_10042024